



Date de l'annonce publique de la séance: **29 septembre 2017**

Date de la convocation des conseillers : **28 septembre 2017**

Présents: M/Mme Brosius-Kolber, Karier Marco, Majerus-Schmit, Daems, Haas-Erpelding, Trausch

Absent:

Absent non-excusé:

- 1) Est approuvé le procès-verbal de la séance du 17 juillet 2017 (à l'unanimité).
- 2) Est approuvé le plan de gestion annuel de la forêt communale de l'année 2018 en retenant des investissements au montant total de 95.200 EUR et des recettes au montant total de 119.050 EUR (à l'unanimité).
- 3) Est décidée la dissolution du Syndicat Mullerthal (à l'unanimité).
Est approuvée le transfert du solde de l'actif financier du Syndicat Mullerthal au 31 décembre 2017 au profit du syndicat pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel Mëllerdall (à l'unanimité).
- 4) Sont approuvées les modifications budgétaires pour l'exercice 2017 pour un montant de 75.500 EUR (à l'unanimité).
- 5) Sont approuvés le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2015 (à l'unanimité).
- 6) Est décidé de contracter un emprunt d'un montant de 2.000.000 EUR auprès d'un établissement bancaire pour financer les dépenses d'investissement relatives à la construction du nouveau bâtiment pour la Maison relais et le Cycle 1 à Angelsberg (à l'unanimité).
- 7) Sont approuvés les contrats de travail à durée déterminée de Madame Tessy ERPELDING de Fischbach et Madame Sandra VAESSEN-ISEKIN de Fischbach dans le cadre de l'accompagnement du bus scolaire pour l'année scolaire 2017/2018 (à l'unanimité).
- 8) Approbation de statuts : reporté.
- 9) Sont approuvés les devis au montant total de 135.500 EUR ttc pour la mise en état de la voirie rurale au lieu-dit « Schmatzelt » à Koedange (à l'unanimité).
- 10) Est nommé au poste de rédacteur pour le secrétariat communal, Monsieur Daniel HOTTUA, demeurant à Larochette.

Vu et approuvé,
les décisions prises par le conseil communal
le 5 octobre 2017
(points 1 à 10 de l'ordre du jour)
Le conseil communal,